
APPEL A CANDIDATURE

5e édition des PRIX :
**ALFRED DAN MOUSSA du Meilleur Journaliste Web pour la Promotion
de la Paix et de l'Intégration dans l'espace CEDEAO**

&

SAMBA KONE de la Meilleure Entreprise de Presse Numérique

Vendredi 26 novembre 2021 à l'espace Latrille (Abidjan-Cocody)

I. A L'INITIATIVE DE L'EVENEMENT

Le Réseau des Professionnels de la Presse en Ligne de Côte d'Ivoire (Repprelci) est une Association fondée en 2006 à Abidjan. Faîtière des médias numériques de Côte d'Ivoire, le REPPRELICI s'est fixé comme objectif principal la structuration, l'organisation et la promotion de la presse en ligne, et les métiers qui s'y rattachent conformément à la réglementation en vigueur tout en soutenant la liberté de la presse. Les membres du Repprelci sont les professionnels des médias (journalistes, photographes, correcteurs, webmasters, commerciaux, techniciens...).

II. PRESENTATION DES PRIX REPPRELICI

Au titre des activités annuelles du Réseau des Professionnels de la Presse en Ligne de Côte d'Ivoire (Repprelci) figurent deux Prix de distinction, qui, à chaque édition programmée, ont lieu concomitamment. Ils sont désignés ci-après :

II.1- Prix ALFRED DAN MOUSSA du Meilleur Journaliste Web pour la Promotion de la Paix et de l'Intégration dans l'espace CEDEAO

C'est une compétition ouverte à tous les journalistes Web des 15 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont les productions ont été diffusées/publiées en ligne, indépendamment des autres supports traditionnels (radio, télévision et presse imprimée). Tous les genres peuvent être soumis par les postulants. Le Prix ALFRED DAN MOUSSA vise à récompenser l'auteur d'un article de presse en ligne, d'une web production télé ou d'une web production radio faisant la promotion de la paix et de l'intégration dans l'espace CEDEAO.

II.2-Prix SAMBA KONE de la Meilleure Entreprise de Presse Numérique

Ce concours est ouvert à toute entreprise de presse en ligne installée en Côte d'Ivoire, de droit ivoirien et ayant pour contenu principal l'actualité ivoirienne. Le Prix de la Meilleure Entreprise de Presse Numérique vise à encourager les promoteurs des organes de presse numérique, rattachés ou non à un support physique, à se structurer et à s'organiser conformément à la réglementation ivoirienne en vigueur mais également à se réinventer avec des modèles économiques viables pour assurer leur pérennité.

II.3-Objectifs

De façon générale :

En organisant les Prix ALFRED DAN MOUSSA du Meilleur Journaliste Web pour la Promotion de la Paix et de l'Intégration dans l'espace CEDEAO et SAMBA KONE de la Meilleure Entreprise de Presse Numérique, il s'agit pour le REPPRELICI de promouvoir un journalisme sous-régional de qualité autour des valeurs de la paix, de l'intégration ; et d'encourager les entreprises de presse numérique à se formaliser. Par ailleurs, ils visent à honorer ALFRED DAN MOUSSA et SAMBA KONE, deux icônes de la presse ivoirienne et africaine, pour leur professionnalisme, humilité, exemplarité et probité.

De façon spécifique :

⇒ le Prix ALFRED DAN MOUSSA du Meilleur Journaliste Web pour la Promotion de la Paix et de l'Intégration dans l'espace CEDEAO se propose d'être un vrai canal de sensibilisation à des valeurs chères à la CEDEAO que sont notamment le développement, la paix, l'intégration et la solidarité. Ce Prix ambitionne également d'être un véritable stimulant pour une presse écrite numérique de qualité qui porte des messages de paix et d'intégration des peuples.

⇒ le Prix SAMBA KONE de la Meilleure Entreprise de Presse Numérique vise à encourager les promoteurs des organes de presse numérique, rattachés ou non

à un support physique, à formaliser leurs activités conformément à la législation ivoirienne en vigueur.

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

a) Les critères du Prix ALFRED DAN MOUSSA du Meilleur Journaliste Web pour la promotion de la Paix et de l'Intégration dans l'espace CEDEAO:

- être journaliste ressortissant de la CEDEAO et résident dans l'espace CEDEAO ;
- être journaliste indépendant ou salarié dans une agence de presse, une web TV, une web radio, un portail web ou un journal en ligne ;
- avoir son œuvre publiée ou diffusée en ligne entre le 1er janvier 2021 et le 30 septembre 2021 dans une rédaction légalement constituée et structurée ;
- pour les articles de presse numérique : faire un reportage, un dossier ou une enquête de 1000 mots maximum faisant la promotion des idéaux de paix, de tolérance, de modération, du vivre ensemble et d'intégration entre les peuples de divers horizons dans l'espace CEDEAO ;
- pour les web productions télé et radios : réaliser un reportage, un dossier ou une enquête de 5 minutes maximum faisant la promotion des idéaux de paix, de tolérance, de modération, du vivre ensemble et d'intégration entre les peuples de divers horizons dans l'espace CEDEAO.

d) Les critères du Prix SAMBA KONE de la Meilleure Entreprise de Presse:

- être une entreprise de presse numérique (une agence de presse, une web TV, une web radio, un portail web ou un journal en ligne) basée en Côte d'Ivoire et qui existe depuis au moins 24 mois sans discontinuité ;
- être membre du REPPRELCI six (06) mois avant l'appel à candidature ;
- avoir au moins deux (2) web-rédacteurs ou web-journalistes professionnels permanents ayant au moins 24 mois d'ancienneté ;
- diffuser un contenu à 60% propre au site web et à 60% sur la Côte d'Ivoire, sur des faits liés ou non à l'actualité ;
- être une entreprise de presse ayant une existence juridique légale et une adresse physique assortie de contrat de bail.

DOTATION

A la suite de la délibération du Jury composé de professionnels des médias et de la communication, les deux candidats de chaque catégorie ayant obtenu le plus grand nombre de points seront déclarés comme les vainqueurs (Lauréats) et classés dans l'ordre ci-après : premier et deuxième.

Les Lauréats recevront des primes comme suit :

Prix ALFRED DAN MOUSSA du Meilleur Journaliste Web pour la Promotion de la Paix et de l'Intégration dans l'espace CEDEAO

- Premier lauréat
- Un tableau d'honneur
- Un ordinateur portable
- Un million de francs CFA

- Deuxième lauréat
- Un tableau d'honneur
- Un ordinateur portable
- Cinq cent mille francs CFA

Prix SAMBA KONE de la Meilleure Entreprise de Presse Numérique

- Premier lauréat
- Un tableau d'honneur
- Un ordinateur portable
- Un million francs CFA
- Deuxième lauréat
- Un tableau d'honneur
- Un ordinateur portable
- Cinq cent mille francs CFA

NB : Les dépôts de candidature sont ouverts du 15 au 24 octobre 2021 inclus. Les dossiers de candidature sont transmis sous la forme de lien de l'article soumis et reçus par mail à l'adresse repprelci@gmail.com . Un formulaire est également à remplir sur le site web : www.repprelci.ci

Le candidat pour le Prix Alfred Dan Moussa doit joindre à sa production :

- une copie de sa Carte nationale d'identité
- une copie de sa Carte de journaliste
- une photo en situation de travail
- son CV

L'entreprise candidate pour le Prix Samba Koné doit joindre à sa candidature :

- une copie de la Carte nationale d'identité de son représentant légal
- une copie de son registre de commerce
- une copie de son contrat de bail
- une copie du récépissé du Procureur de la République
- les photocopies de la Carte d'identité de journaliste professionnel (CIJP) d'au moins deux rédacteurs.